



N°173 - MARS 2026

THIMISTER CLERMONT

PÉRIODIQUE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

EDITO

L'arrivée du printemps coïncide avec une période de renouveau et de nouveaux départs, reflétant parfaitement le dynamisme actuel de notre commune. Ces trois derniers mois ont été particulièrement riches en projets, et c'est avec une grande fierté que nous partageons avec vous quelques-uns de ces moments forts.

Fin décembre, nous avons inauguré le nouveau local villageois d'Elsaute, un lieu convivial pensé pour rassembler, créer du lien et faire vivre le village. Un bel espace au service des habitants et des associations.

Plus récemment, Thimister a accueilli une toute nouvelle crèche. Une avancée majeure pour les familles, qui répond à un réel besoin en matière d'accueil de la petite enfance et qui renforce encore l'attractivité de notre commune.

Autre étape importante : l'aménagement des locaux du poste de police au sein de l'ancienne maison communale est terminé, ceux-ci sont désormais opérationnels ; un outil moderne et fonctionnel, au service de la sécurité et du bien-être de tous.

Sur le terrain, les travaux des trottoirs extérieurs de la place à Thimister ont également bien avancé. Ce chantier, parfois contraignant au quotidien — et je tiens à vous remercier pour votre patience — vise avant tout à améliorer la mobilité, la sécurité et le cadre de vie à long terme.

Durant les congés scolaires de février, plusieurs stages ont été organisés afin de proposer des activités enrichissantes aux enfants et aux jeunes en guise de soutien aux familles.

Et ce n'est pas fini ! De nombreux autres projets sont en préparation ou en cours de réflexion. Logement, infrastructures, espaces de rencontre, qualité de vie... nous continuons à travailler, avec l'ensemble des équipes communales, pour construire une commune toujours plus agréable, solidaire et tournée vers l'avenir. Dans ce cadre, nous venons de recevoir l'autorisation du permis relatif à l'agrandissement de la cour de l'école d'Elsaute. C'est une belle victoire pour le bien-être des élèves et de l'équipe éducative.

Je tiens également à féliciter et remercier l'équipe du service des travaux pour l'excellent travail réalisé lors des quelques jours de chutes de neige : leur professionnalisme et leur courage ont permis à nos 5 villages d'être toujours dégagées rapidement.

Merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien, et merci à vous, citoyens, pour votre confiance.

Ensemble, continuons de développer la qualité de vie bien connue à Thimister-Clermont !

SOMMAIRE

Services à la Population	03
Ma commune dit "AWÈ"	06
Environnement	07-11
Zone de police du Pays de Herve	12
Budget communal	13-15
Mobilité	15
Zone de secours	16
Bibliothèque	19
Culture / Office du Tourisme	20-21
Enseignement	22-27
Jeunesse / Aînés	29-32
CPAS	33-35
Sport	35



Alice Jacquet,
Bourgmestre

02

CONTACT



Centre, 51
4890 Thimister-Clermont



087/44.65.16



info@thimister-clermont.be

RETROUVEZ-NOUS SUR:



www.facebook.com/ThimisterClermont/



www.thimister-clermont.be



SERVICES À LA POPULATION

PERMANENCES

L'Administration communale vous accueille tous les jours ouvrables de **8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**.

Des permanences sont proposées **un lundi par mois en soirée** et **un samedi par mois sur rendez-vous** au 087 44 65 16.

- Lundi 13 avril jusque 19h
- Samedi 18 avril de 10h à 12h (sur rdv)
- Lundi 11 mai jusque 19h
- Samedi 16 mai de 10h à 12h (sur rdv)
- Lundi 8 juin jusque 19h
- Samedi 13 juin de 10h à 12h (sur rdv)



CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS



Pour rappel, depuis mars 2025, **les photos** de vos cartes d'identité et passeports peuvent être **réalisées** à **L'Administration communale**.

FERMETURE DES BUREAUX

Les bureaux de l'Administration communale ne seront pas accessibles

- Lundi 6 avril
- Vendredi 1er mai
- Jeudi 14 mai
- Lundi 25 mai



BELDRIVE

Depuis ce 13 mai 2025, vous pouvez demander en ligne votre permis de conduire B via Beldrive.

Il n'y a qu'un pas pour plus de facilité !

<https://beldrive.apps.mobilis.fgov.be>



LES NOCES D'ALBATRE

Le 26 décembre 2025, Monsieur et Madame Jamart célébraient leurs 75 ans de mariage, marquant ainsi leurs noces d'Albâtre.

Félicitations à nos jubilaires pour ce magnifique anniversaire et pour cet amour qui a traversé le temps !



03

FÉLICITATIONS À ARMAND MARCHANT

L'Administration communale tient à saluer la remarquable performance de Armand Marchant lors des Jeux olympiques d'hiver de 2026.

Spécialiste du slalom, après un podium historique lors d'une manche de la coupe du monde de slalom qui se déroulait début de cette année à Gurgl, il a décroché une brillante 5^e place olympique, signant le meilleur résultat belge en ski alpin aux Jeux d'hiver.

Notre commune est particulièrement fière de son parcours et de l'exemple qu'il représente pour les jeunes sportifs.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et lui souhaitons encore de nombreux succès à venir.



MARCEL SCHMETZ : UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA MÉMOIRE



"Marcel Schmetz n'avait que sept ans lorsque la guerre éclate. Le 11 septembre 1944, lors de la libération de Clermont, la ferme familiale devient un immense bivouac, occupé par une division américaine. Un souvenir fondateur, qui marquera toute sa vie.

En 1994, pendant un an, Marcel et Mathilde, aidés d'autres passionnés, transforment une vieille étable en musée. Surnommés les « M.M.'s » par les G.I.'s, ils donnent naissance au Remember Museum 3945. Pour l'inauguration, dix-sept vétérans, alors présents en Normandie pour les commémorations, font le déplacement jusqu'à Clermont. Un moment fort, qui scelle une amitié profonde, prolongée jusqu'à dans les murs du musée, où certains vétérans étaient encore présents en 2022.

Au Remember Museum, il n'a jamais été question de jugement de valeur. Seulement de mémoire. Les nombreuses lettres de reconnaissance reçues chaque année, tout comme les voyages du couple aux États-Unis, sur invitation de vétérans, en témoignent. Le départ de Marcel Schmetz laisse aujourd'hui un vide immense, mais aussi un héritage profondément humain."

©La Meuse - 27 janvier 2026

La commune de Thimister-Clermont tient à remercier chaleureusement Marcel et Mathilde pour leur investissement, leur engagement et le travail de mémoire qu'ils ont offert à l'ensemble des habitants et des générations futures.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE A À NOUVEAU INSTALLÉ DES PANNEAUX EXPLICATIFS DANS CHAQUE AIRE DE JEUX DONT ELLE A LA RESPONSABILITÉ.



Travel Chen

Luc GILLIQUET

Navettes aéroports, gares, ...

☎ 0496/515.200

WWW.TRAVELCHEN.NET

Offrez-vous un Chauffeur, pas un parking !

CONRAD

PEINTURE • DECORATION

A votre service depuis 1928

Jean-Louis Conrad
Pierreux 17
4890 THIMISTER-CLERMONT
Tél. 087 44 59 01
GSM. 0477 21 28 82

William Conrad
Centre 55
4890 THIMISTER-CLERMONT
GSM. 0499 63 96 92



MOSSAY JM & Fils

Carrelages - Chapes

0495 798 555

Fl se

L'atelier champêtre
0455/19.36.58 - Thimister

Fleurs - Plantes - Décorations - Evènements - Ateliers floraux
Rue de l'Égalité 1A, 4890 Thimister



CHARPENTES
Halleux

CHARPENTES
INDUSTRIALISÉES
FOURNITURE ET POSE

Rue Grondal 5 | Z.I. Les Plénesses | 4890 Thimister
Tél. 087/44.52.89 | www.charpenteshalleux.be

HUYNEN BENOÎT

TRAVAUX DE TERRASSEMENT



POSE DE TARMAC / PAVAGE ET BORDURES
NIVELLEMENT / EMPIERREMENT
ÉGOUTTAGE / DRAINAGE

0499 38 21 77

4890 THIMISTER

meurens natural

ENVIE DE FAIRE CONNAÎTRE
VOTRE ACTIVITÉ ?

Nous vous proposons d'insérer votre
espace publicitaire dans nos prochaines
parutions !

N'hésitez pas à
contacter l'AC
087/44.65.16

info@thimister-clermont.be





MA COMMUNE DIT “AWÈ”

PITITÈS FLEÛRS

Georges PAULUS (Liège 1872)

1.
Pititès fleûrs, douce kipagnèye
Qu'on veût r'flori qwand r'vint l' bon timps.
Vos-èstèz l' royène dèl prèrèye
Èt tot l'agrè di nos djårdins !
Vos-avez chaskeûne vosse lingadje
Qu'aksègne li douceûr ou l' bêté.
Sovint d' l'amoûr vos-èstèz l' gadje,
Pititès fleûrs, on deût v's-inmer !
2.
L'oûhê r'kwîre voltî vosse fouyèdje
Po gruziner sès pus doûs tchants
Èt l' pâvion, djalot di s' ram'tèdje,
Vôreût parète pus r'glatihant !
Li mohe al lame qwite si moh'lîre
Po v'ni sucî l' souk qui vos d'nez,
Divins s' zûnèdje, dji l'ètind dîre :
Pititès fleûrs, on deût v's-inmer !
3.
Vosse sinteûr apwète ine carèsse
Âs ritches insi qu'âs mâlureûs
Èt l' djonne fèye qui v's-inme, vis rabrèsse
Tot kitoûrnant d'vins sès p'tits deûgts.
Fwèrt sovint, l' bouquet qu'on lî done
Dit pus' qui l' coûr n'èl sâreût fé.
Pusqui vos n' fez twért a pèrsonne,
Pititès fleûrs, on deût v's-inmer !
4.
Turtotes parèyes al' Sinte-Catrène,
Qui n' vikéve longtimps, sins flouwi !
Mins dèdja vos foyes div'nèt djènes,
Vosse tîdje clintche, ci va-t-èsse fini !
Li freûde sêzon bouhe a nosse pwète
Èt vos k'minciz-st-a v's difoûy'ter.
Divant qui l' freûde bîhe ni v's-èpwète,
Pititès fleûrs, on deût v's-inmer !

PETITES FLEURS

Traduction française

1.
Petites fleurs, douce compagnie
Qu'on voit fleurir quand revient le bon temps.
Vous êtes la reine de la prairie
Et tout l'agrément de nos jardins !
Vous avez chacune votre langage
Qui enseigne la douceur ou la beauté.
Souvent de l'amour vous êtes le gage,
Petites fleurs, on doit vous aimer !
2.
L'oiseau recherche volontiers votre feuillage
Pour fredonner ses plus doux chants
Et le papillon, jaloux de son papotage,
Voudrait paraître plus reluisant !
L'abeille quitte sa ruche
Pour venir sucer le sucre que vous donnez,
Dans son sifflement, je l'entends dire :
Petites fleurs, on doit vous aimer !
3.
Votre parfum apporte une caresse
Aux riches ainsi qu'aux malheureux
Et la jeune fille qui vous aime, vous embrasse
Tout en tournant dans ses petits doigts.
Fort souvent, le bouquet qu'on lui donne
Dit plus que le cœur ne saurait le faire.
Puisque vous ne faites du tort à personne,
Petites fleurs, on doit vous aimer !
4.
Toutes pareilles à la chrysanthème
Qui ne vivait longtemps, sans faner !
Mais déjà vos fleurs jaunissent,
Votre tige penche, ça va être fini !
La saison froide frappe à notre porte
Et vous commencez à perdre vos feuilles.
Avant que la bise froide ne vous emporte,
Petites fleurs, on doit vous aimer !

Proposé par les « K'pici de Walon »

ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : CE QUI CHANGE EN 2026

La traditionnelle collecte des encombrants subira quelques changements dès le **mois de juin prochain**. Soucieux de maintenir une collecte semestrielle en porte-à-porte, le Collège communal a décidé de découper la commune en différentes zones afin de limiter les coûts et la charge de travail à l'entreprise RCYCL. Le service restera gratuit pour les citoyens, son coût étant pris en charge par la commune via la taxe déchets.

La collecte des encombrants sera donc divisée en **4 zones (A – B – C – D)** comme indiqué sur la carte ci-dessous.

Zone A (La Minerie) :

Lundi 1^{er} juin 2026 et lundi 2 novembre 2026

Zone B (Froidthier-Clermont) :

Lundi 8 juin 2026 et lundi 9 novembre 2026

Zone C (Thimister) :

Lundi 15 juin 2026 et lundi 16 novembre 2026

Zone D (Sud Chaussée Charlemagne) :

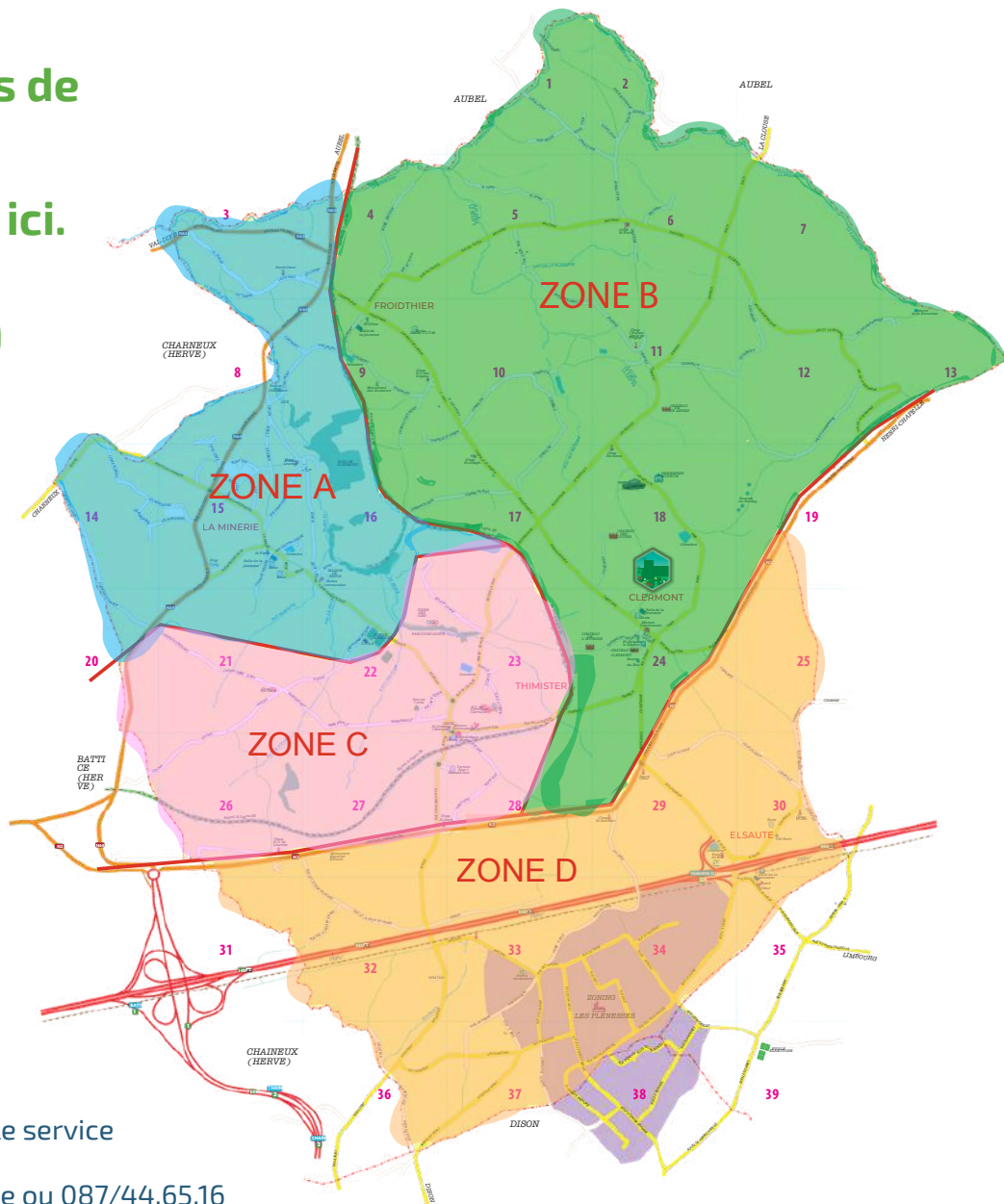
Lundi 22 juin 2026 et lundi 23 novembre 2026

Besoin des dates de collecte ?

Elles sont juste ici.



Calendrier INTRADEL - PDF



N'hésitez pas à prendre contact avec le service Environnement communal:
environnement@thimister-clermont.be ou 087/44.65.16

DÉCHETS : DU NOUVEAU DANS LA COLLECTE...

Depuis ce 1er janvier 2026, la collecte des déchets organiques et ménagers dans notre commune est assurée par un nouveau prestataire, OVS, chaque lundi.

La Commune remercie chaleureusement l'ancien collecteur Deveux et son personnel pour la qualité de leur collaboration au service de nos citoyens durant ces dernières années. Nous souhaitons au nouveau collecteur, OVS, la même collaboration tout aussi fructueuse pour cette année et les suivantes.

Pour une collecte efficace : quelques rappels essentiels

Afin que tout se déroule au mieux pour la collecte des déchets organiques et ménagers (lundi) mais aussi pour la collecte des PMC et papiers-cartons (mardi), voici quelques rappels et informations pratiques :

- La collecte débute à 6h du matin et l'heure de passage peut varier en fonction de l'itinéraire du collecteur.
- Déposez vos sacs à rue avant le passage du camion, et au plus tôt la veille de la collecte à partir de 19h
- Ces dernières semaines, la majorité des signalements concernait des sacs sortis trop tardivement.
- Placez vos sacs en bord de chaussée, contre la façade ou à l'entrée des voies privées non accessibles au camion, en veillant à ce qu'ils soient bien visibles depuis la rue.
- Pensez à bien fermer vos sacs afin de préserver la propreté de l'espace public.
- Petit rappel : le poids maximum par sac résiduel est de 15 kg.



... ET UN ALLIÉ MALIN DANS VOTRE POCHE !

Looping, le guide du tri qui simplifie votre quotidien

Le tri de nos déchets peut parfois ressembler à un véritable casse-tête...

Bonne nouvelle : Looping est là pour vous simplifier la vie !



Looping, késaco ?

Looping est une application Smartphone disponible sur l'App store et Google Play, qui vous permet de trier vos déchets dans la bonne poubelle et de leur donner une seconde vie. La start-up à mission Looping s'est donnée comme objectif de rassembler toutes les filières de recyclage wallonnes et bruxelloises dans son app.

Comment ça fonctionne ?

- Téléchargez l'application sur votre Smartphone : c'est totalement gratuit !
- Recherchez votre déchet, scannez son code-barres ou prenez-le en photo.
- Looping vous indiquera comment trier selon les règles de votre commune !
- Fini les doutes ! Triez en toute confiance, gagnez du temps et aidez notre planète



Résultat ?

Finis les doutes

Un tri plus rapide et plus efficace

Un geste concret pour la planète

Vous devenez ainsi un acteur clé de l'économie circulaire, en permettant la réutilisation et la valorisation de nombreux matériaux.

Ensemble, nous pouvons créer un monde plus durable et plus respectueux de l'environnement

Rejoignez la communauté des citoyens responsables !

ESPÈCES INVASIVES : POURQUOI AGIR ENSEMBLE À THIMISTER-CLERMONT ?

Certaines plantes et certains animaux que l'on rencontre aujourd'hui dans notre environnement ne sont pas originaires de nos régions. Introduits volontairement ou accidentellement, ils peuvent parfois se développer très rapidement et prendre la place des espèces locales.

On parle alors d'espèces exotiques envahissantes (EEE), aussi appelées espèces invasives.

Lorsqu'elles s'installent durablement, ces espèces peuvent :

- Appauvrir la biodiversité,
- Fragiliser les sols et les berges,
- Provoquer des nuisances,
- Et, dans certains cas, poser des problèmes de sécurité ou de santé.



Agir tôt et de manière organisée permet de limiter leur propagation et d'éviter des interventions plus lourdes et plus coûteuses à l'avenir

Trois espèces suivies de près dans notre commune :

Le frelon asiatique

Le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*) est un insecte invasif reconnaissable à ses pattes jaunes et son abdomen majoritairement noir. Il représente une menace pour les abeilles et autres pollinisateurs. Il peut également poser un risque pour la sécurité lorsqu'un nid est installé près des habitations ou des lieux fréquentés.

Que fait la commune ?

La Commune privilégie une approche ciblée et raisonnée, afin de protéger la biodiversité locale. Voici la procédure :

1. Centralisation des signalements au service environnement communal et analyse des situations à risque.
2. Le service environnement organise et coordonne les interventions lorsque des nids sont signalés dans l'espace public ou à proximité immédiate de celui-ci. Les destructions sont réalisées uniquement par des professionnels formés, dans des conditions de sécurité strictes.
3. Mise à disposition gratuite de pièges « entrée sélective frelon asiatique ». Ceux-ci sont disponibles à l'accueil de l'Administration communale, avec un petit guide d'utilisation.
4. Contacts : Les apiculteurs et propriétaires de ruches peuvent signaler leur existence auprès du service environnement communal. Une réunion de coordination sera organisée dans les meilleurs délais afin d'améliorer les procédures.



⚠ Pour les nids situés sur le domaine privé, le propriétaire privé sollicite lui-même l'intervention d'un opérateur formé et équipé. Une liste d'intervenants est transmise par le service environnement aux citoyens pour une intervention dans les meilleurs délais.

Comment pouvez-vous aider ?

1. **Observer et identifier** la présence de frelons asiatiques et/ou de nids

⚠ Les nids traités ne sont pas nécessairement enlevés

Nid de frelon asiatique	Nid de frelon européen
	
	
40 à 60cm	25 à 30cm
+/-3cm	5cm

Nid Sphérique ou en forme de poire	Sphérique avec une pointe
De couleur gris - beige	De couleur brunâtre/sombre
40 à 60 cm de diamètre	Plus petit (25 à 30cm)
Avec une petite ouverture latérale (4cm)	Avec une large ouverture sur le dessous (10cm)
Souvent situé bas en début de saison (haie...) puis en hauteur (arbres, toitures, cheminées)	Souvent caché, à l'écart ou dans la pénombre

2. **Signaler** le nid à l'Administration communale (lieu + photos)

3. **Intervenir** : Faire appel à un professionnel !

4. **Rester vigilant** : mieux vaut prévenir que guérir !

**DÈS MAINTENANT, PIÈGES GRATUITS
À DISPOSITION À L'ACCUEIL DE
L'ADMINISTRATION COMMUNALE !**



**PLUS D'INFOS SUR LES
FRELONS ASIATIQUES :**



La renouée du Japon

La **renouée du Japon** est une plante invasive très vigoureuse, mais non dangereuse pour l'homme. Elle l'est pourtant pour la biodiversité locale : elle pousse rapidement, étouffe les autres plantes et peut endommager les sols, les chemins ou les berges.

La commune met en place, au printemps 2026, une gestion différenciée de cette espèce !

Pourquoi ne pas faucher ?

Cette plante se propage principalement par fragments de racines (rhizomes) et de tiges. Un simple morceau peut redonner naissance à une nouvelle plante.

La fauche mécanique ou le broyage dispersent ces fragments et favorisent sa propagation. C'est pourquoi la Commune évite le fauchage dans les zones concernées.

Que fait la commune ?

Différents services interviennent sur les sites concernés :

- Cartographie des zones envahies sur le territoire communal.
- Balisage des massifs pour éviter leur fauche et donc leur dispersion.
- Interventions ciblées en phase test sur certaines zones déterminées
- Gestion contrôlée des déchets végétaux et élimination sécurisée
- Plantation d'espèces locales pour restaurer la biodiversité.

Comment pouvez-vous aider ?

- Respecter le balisage et ne pas intervenir dans la zone.
- Ne pas déplacer de terre ou de végétaux provenant de cet endroit.

Vous constatez la présence de Renouée sur votre terrain? N'hésitez pas à prendre contact avec le service environnement, qui pourra vous conseiller la meilleure gestion : **environnement@thimister-clermont.be** ou **087/44.65.16**





Le raton laveur

Le raton laveur est un animal invasif très adaptable. Il peut causer des dégâts, perturber la faune locale et transmettre certaines maladies (par exemple le *Baylisascaris procyonis* affectant le système nerveux et les yeux humains).

Que fait la commune ?

La Commune assure une surveillance de la présence de l'espèce sur son territoire. Des actions de gestion sont menées en collaboration avec deux piégeurs agréés.

Comment pouvez-vous aider ?

1. Le citoyen repère un ou des ratons laveurs près de son habitation. Ceux-ci menacent sa sécurité ou sont jugés envahissants (bruits nocturnes, jardin retourné, entrée dans la maison, agressivité...)
2. Il contacte la commune et remplit le formulaire de signalement qui lui est remis (soit en version papier disponible à l'accueil, soit en version informatique disponible sur le site internet et par mail)

3. Le formulaire est renvoyé par mail au service environnement@thimister-clermont.be ou déposé à l'accueil. C'est le service environnement qui centralise les demandes afin d'avoir un suivi de celles-ci.
4. Le service environnement informe les chasseurs agréés, qui procèdent au piégeage selon la convention passée avec eux.
5. Les dépouilles sont gérées par le Service technique communal qui les signale à RENDAC.

La priorité est donnée à la prévention et à des interventions respectueuses de la législation et du bien-être animal.

Un engagement pour un cadre de vie de qualité !

Par ces actions, la Commune de Thimister-Clermont s'engage concrètement pour :

- Protéger la biodiversité locale,
- Préserver la sécurité des citoyens,
- Et maintenir un cadre de vie agréable pour tous.

La lutte contre les espèces invasives est un travail de longue haleine, mais grâce à une action communale structurée et à la vigilance de chacun, il est possible d'en limiter efficacement les impacts.



Sotracar sa.
Carrelage & Chape
VENTE & POSE
0497 44 82 23



S.A. TOITURES
DEMONCEAU
4890 THIMISTER
CHARPENTES - TOITURES - BARDAGES - EPDM
087 / 68.72.61



SCHREIBER
Fabrication et location
BÂCHES & CHÂPITEAUX
SINCE 1915

SCAN ME!

+32 (0)87 88 33 66 | info@schreiber.be

ZONE DE POLICE DU PAYS DE HERVE

SEXTORSION : COMPRENDRE POUR MIEUX PRÉVENIR

Les réseaux sociaux, les messageries instantanées et les jeux en ligne font aujourd'hui partie du quotidien des enfants et des adolescents. S'ils permettent de communiquer et de se divertir, ils peuvent aussi exposer les plus jeunes à des dangers méconnus, parmi lesquels la sextorsion.

Qu'est-ce que la sextorsion ?

La sextorsion est une forme de chantage à caractère sexuel. Une personne menace de diffuser des images ou des vidéos intimes afin d'obtenir quelque chose en échange : de l'argent, de nouvelles images ou le silence de la victime.

Les auteurs agissent souvent sous de fausses identités et prennent le temps de gagner la confiance de l'enfant. Ils peuvent se faire passer pour :

- un autre adolescent,
- un ami rencontré en ligne,
- une personne bienveillante ou rassurante.

Le piège commence souvent par des échanges anodins avant de devenir progressivement plus insistants et manipulateurs.

Pourquoi les enfants et adolescents sont particulièrement vulnérables ?

Les jeunes ne mesurent pas toujours les risques liés au partage d'images ou d'informations personnelles. La peur, la honte ou la crainte d'une punition peuvent les empêcher de demander de l'aide lorsqu'un problème survient. Il est essentiel de rappeler qu'ils ne sont jamais responsables de la situation.

Le rôle clé des parents : la prévention

La prévention commence à la maison, avant tout par le dialogue. Quelques conseils :

- S'intéresser aux réseaux sociaux et applications utilisés par son enfant.
- Parler régulièrement de la vie numérique, sans jugement.
- Expliquer clairement qu'il ne faut jamais envoyer de photos ou vidéos intimes, même à une personne de confiance rencontrée en ligne.
- Rappeler qu'Internet ne permet pas toujours de savoir qui se cache derrière un écran.

Être attentif à certains signaux peut aussi aider à détecter un problème :

- repli sur soi,
- stress ou anxiété inhabituelle,
- peur d'utiliser le téléphone,
- changements de comportement ou d'humeur.

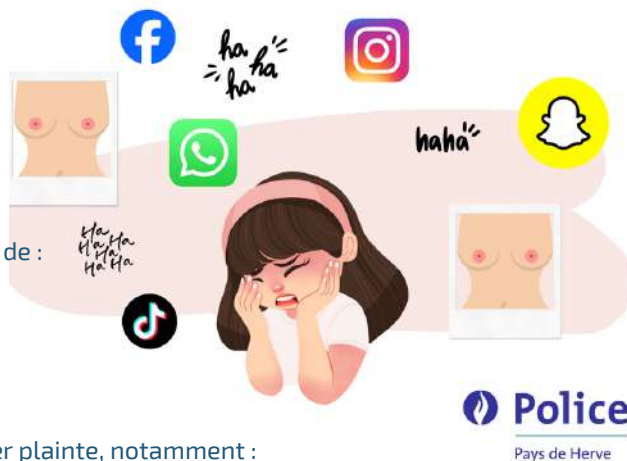
Que faire en cas de sextorsion ?

Si un enfant est confronté à une situation de sextorsion, il est important de :

- Ne pas céder au chantage.
- Conserver toutes les preuves (messages, captures d'écran).
- Bloquer et signaler l'auteur sur la plateforme concernée.
- En parler immédiatement à un parent ou à un adulte de confiance.
- Signaler les faits aux services de police.

Il est important de rassembler un maximum d'éléments avant de déposer plainte, notamment :

- Informations sur la communication : numéros de téléphone, comptes utilisés (ex. Skype, réseaux sociaux), adresses e-mail, captures d'écran des échanges.
- Informations sur les paiements : numéros de compte, adresses de paiement, captures d'écran des transactions.
- Informations sur la diffusion de contenus : liens vers les photos ou vidéos publiées (ex. YouTube, Facebook, ...) et informations sur le compte ayant mis le contenu en ligne.



En cas de problème, plusieurs organismes peuvent aider dont :

- Child Focus

Aide et accompagnement pour les situations d'exploitation sexuelle et de dangers en ligne concernant les enfants.

116 000 - gratuit, 24h/24 et 7j/7

- Écoute Enfants

Service d'écoute gratuit pour les enfants et adolescents, mais aussi pour les parents préoccupés.

103 - gratuit

- Police / Urgences

En cas de menace immédiate ou de danger.

101 ou 112

BUDGET COMMUNAL 2026

Le budget communal 2026 a été établi :

- Sur la base des règlements taxes adoptés par le Conseil Communal en novembre, qui **maintiennent inchangés** les taux des 2 taxes qui constituent la principale recette de la commune : **les additionnels à l'impôt des personnes physiques** (à 7,5% depuis 1990 !) **et au précompte immobilier** (à 2.600 ct depuis 2006 !), malgré l'élargissement notoire, au fil des années, des missions et obligations de notre administration communale.
- Avec méthode, en analysant la pertinence de chaque poste de dépense, et par comparaison avec les budgets et comptes des exercices antérieurs.
- En ajustant les prévisions de recettes et de dépenses de transfert aux données en notre possession. Sachant que les multiples réformes annoncées ou en cours à tous les niveaux de pouvoir vont inmanquablement impacter l'équilibre des finances communales, dans une mesure qui ne nous est pas connue précisément. (Citons, sans être exhaustif : la révision de l'IPP, la réforme des aides à l'emploi, la réforme du chômage, la révision des compensations régionales à diverses exonérations fiscales, la refonte du système de responsabilisation à la charge de pension des fonctionnaires, la réforme du financement des zones de secours, la réforme du soutien régional aux investissements, ...).
- En y intégrant l'une ou l'autre nouvelles initiatives, comme l'instauration d'une nouvelle prime à la primo-acquisition pour les jeunes de notre commune, et nouveaux besoins, comme la nécessité d'améliorer les infrastructures de notre service technique.

Pour garantir l'équilibre financier de la commune dans le temps, nous nous efforçons de :

- Maîtriser les coûts de fonctionnement récurrents,
- Rechercher les subsides potentiels - ce qui nous oblige parfois à différer la mise en œuvre de certains projets -, tout en sachant qu'ils ne couvrent jamais qu'une partie de la charge correspondante,
- Prévoir des fonds de réserve et des provisions permettant de financer de futures dépenses significatives et déjà prévisibles,
- Maintenir la dette globale de nos entités publiques (commune, CPAS et RCA) largement sous les balises régionales,
- Adapter les investissements à la capacité financière de la commune et se fixer des priorités dans le temps.

BUDGET ORDINAIRE 2026

- Les recettes ordinaires à l'exercice propre s'élèvent à 9.729.951 €, auxquelles vient s'ajouter le résultat des exercices antérieurs : inscription d'un boni présumé de 425.822,20 € (ce montant sera ajusté en cours d'exercice lorsque le compte 2025 sera clôturé).
- Principaux chiffres en recettes à l'exercice propre :

Fonds des communes	1.127.847 €
Additionnels au précompte immobilier (taux inchangé)	3.070.806 €
Additionnels IPP (taux inchangé)	2.467.408 €
Additionnels taxe véhicules automobiles	149.257 €
Complément régional P.I. et force motrice	377.333 €
Taxe sur la force motrice	30.000 €
Taxe sur le traitement des déchets	256.450 €
Taxe sur la vente de sacs pour résidus ménagers	117.522 €
Taxe entretien des égouts et écoulements	54.000 €
Taxe sur la diffusion publicitaire	20.000 €
Redevances et dividendes gaz et électricité	144.761 €
Contribution FWB Enseignement primaire	400.000 €



- Dépenses ordinaires (exercice propre) : 9.349.262 € dont :
 - 44,15 % en frais de personnel,
 - 25,43 % en frais de fonctionnement,
 - 24,91 % en transferts vers d'autres entités (zone de police, zone de secours, CPAS, Intradel, RCA),
 - 5,51 % en dépenses globales de dette (remboursement capital + intérêts des emprunts).
- Quelques gros postes en dépenses de transfert :

	TOTAL	PAR HABITANT (5.583 habitants)
Dotation Zone de secours	219.916 €	39,39 €
Dotation Zone de police	528.103 €	94,59 €
Subside Régie communale autonome	198.000 €	35,46 €
Couverture frais de fonctionnement du CPAS	900.000 €	161,20 €
Cotisation Intradel service minimum déchets	206.794 €	37,04 €

RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2026

Recettes service ordinaire	+ 9.729.951,07 €
Dépenses service ordinaire	- 9.349.261,58 €
Résultat positif exercice propre	+ 380.689,49 €
Recettes exercices antérieurs (boni) :	+ 425.822,20 €
Dépenses exercices antérieurs :	0,00 €
Résultat positif avant prélèvement	+ 806.511,69 €
Prélèvements (pour autofinancement)	- 716.602,27 €
Résultat budgétaire positif global	+ 89.909,42 €

Le résultat global ordinaire (augmenté des prélèvements déjà opérés) détermine la capacité d'investissement de la commune sur fonds propres (détaillé ci-après au service extraordinaire).

DETTE COMMUNALE

La charge de dette reste tout à fait supportable et raisonnable.

DETTE GLOBALE AU 01/01/2026*	
COMMUNE	3.526.266 €
CPAS	3.638.757 €
RCA	12.835 €
TOTAL GENERAL	7.177.858 €

CHARGE DE LA DETTE 2026 *	
AMORTISSEMENTS	446.110 €
INTERETS	225.377 €
TOTAL	671.487 €

*Charge propre (hors emprunts pour compte de tiers et pouvoirs subsidants)

BUDGET EXTRAORDINAIRE 2026

Notons que :

- Les inscriptions budgétaires relatives aux investissements traduisent d'abord et avant tout la volonté politique de réaliser ceux-ci.
- Il est bien évident que seulement une partie de ce programme sera mise en œuvre en 2026, mais l'inscription de l'ensemble de ces projets permet d'en entamer les (parfois longues) procédures administratives préalables.
- L'entièreté de ce programme n'est finançable que grâce aux bonis réalisés à l'ordinaire au cours des exercices précédents et encore prévus pour l'exercice actuel, permis uniquement par la gestion rigoureuse de nos dépenses courantes.
- D'importants subsides, dépendants en partie des crédits budgétaires de la Région Wallonne, sont également escomptés pour plusieurs de ces projets (extension et rénovation du tennis, chapelle Saint-Roch, ...). Certains déjà confirmés, d'autres soumis à sélection, dont l'obtention reste donc aléatoire et peut entraîner des reports de projet à une année ultérieure.
- L'ensemble des projets d'investissements listés ci-dessous représente un montant total de 5.464.862 €, qu'il est à ce stade prévu de financer par :
 - o Emprunts 25,15 %
 - o Subsides 8,50 %
 - o Fonds propres (réserves) 67,00 %

Libellé	Investissements	Emprunts	Subsides /	Prélèvement
			Autres intervention	Fonds réserve Provisions
Achat de parts CER PLENESSES	1.000			1.000
Achat serveurs	80.000			80.000
Rénovation Vinifrance	1.150.000			1.150.000
Restauration toiture et châssis - Centre 2	15.000			15.000
Hôtel de Ville de Clermont - Rénovation (extérieure, chauffage et châssis)	90.000			90.000
Réfection corniches	20.000			20.000
Amélioration énergétique MR et hall des sports	40.000			40.000
Relighting maison de repos et hall omnisport	20.000			20.000
Aménagement bureau de Police	20.000			20.000
Frais honoraires projet atelier Service technique	150.000			150.000
Réfections et entretiens et/ou marquages voiries 2026	330.000			330.000
Réfection chemins agricoles 2025	10.000			10.000
Sécurité routière – Zone de rencontre – Place de la Halle	20.000			20.000
Achat et Aménagement parking Elsaute	290.000			290.000
Caméras incivilités	40.000			40.000
Remplacement abrisbus - Centre	45.000			45.000
Travaux sur berges et cours d'eau	100.000			100.000
Balisage points nœuds pédestre	50.000		40.000	10.000
Rénovation école maternelle - La Minerie (auteur de projet et travaux préparatoires)	30.000			30.000
Cour d'école - Elsaute	420.000	420.000		0
Réfection toiture annexe école Clermont	20.000			20.000
Aménagement de la parcelle Chêneraie	350.000			350.000
Subside - Etoile Elsautoise	15.000			15.000
Subside - Espoir Minerois	40.000			40.000
Projet tennis de Thimister (50 %)	450.000		300.000	150.000
Subside - Fabrique d'Eglise de Clermont - Eclairage	25.000			25.000
Rénovation chapelle Saint-Roch THIMISTER	250.000		125.000	125.000
Toiture et bardage Eglise d'Elsaute	50.000			50.000
Toiture Eglise de Froidthier	20.000			20.000
Aménagement crèche - Rue de la Station	50.000			50.000
Accès stations épurations	80.000			80.000
Lutte contre les inondations	900.000	900.000		0
Prolongation égouttage Crawhez	200.000			200.000
Participation A.I.D.E. RN3- Elseroux	5.106			5.106
Participation A.I.D.E. - Route de Mont	10.496			10.496
Participation A.I.D.E. - Rue Cavalier Fonck	3.260			3.260
Aménagements cimetières 2026	10.000			10.000
Coeur de village	15.000			15.000
Etude modification du plan de secteur (RUWET)	40.000			40.000
Schéma de développement communal et Plan de mobilité	10.000			10.000
TOTAUX INVESTISSEMENTS	5.464.862	1.320.000	465.000	3.679.862

CONCLUSIONS

Au vu des éléments qui précèdent, il faut noter que notre commune parvient jusqu'ici à maintenir un résultat ordinaire positif (boni), ce qui permet de poursuivre un programme d'investissement ambitieux, au bénéfice de nos citoyens et de notre cadre de vie.



MOBILITÉ



La caméra Telraam : déjà deux étapes au compteur !

Placée successivement à Clermont puis au cœur de Thimister, notre caméra de mobilité a déjà rempli ses premières missions.

En collectant des données multimodales précises, cet outil permet à la commune d'analyser l'évolution du trafic de manière objective.

Un investissement durable pour une gestion plus intelligente et sécurisée de nos voiries.



ZONE DE SECOURS



SE FORMER AUX SITUATIONS D'URGENCE

ET SI, UN JOUR, C'ÉTAIT À VOUS D'AGIR ?

Chacun peut être confronté à une situation d'urgence : malaise, chute ou accident de la vie quotidienne peuvent survenir à tout moment, que ce soit à domicile, sur le lieu de travail, sur la route ou lors d'activités extérieures. En attendant l'arrivée des secours, chaque minute est déterminante : les premiers gestes peuvent sauver une vie ou limiter les conséquences d'un accident. Se former aux premiers secours constitue donc un véritable acte citoyen.

Quel est l'objectif de se former ?

Se former aux premiers gestes de secours permet de :

- développer les bons réflexes et la confiance ;
- savoir réagir rapidement et efficacement sans paniquer ;
- augmenter les chances de survie d'une victime en attendant l'arrivée des secours ;
- être capable d'aider ses proches et les autres.

Des gestes simples qui font la différence

Lors d'une formation, vous apprenez notamment à :

- alerter correctement les services de secours ;
- sécuriser une situation et éviter le suraccident ;
- mettre une personne inconsciente en position latérale de sécurité ;
- pratiquer un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur ;
- réagir face à un étouffement ;
- effectuer d'autres gestes de premiers secours (soins de plaies, brûlures, etc.).

Les formations, pour qui ?

La formation aux premiers secours s'adresse à tous les citoyens, quels que soient l'âge ou le parcours : parents, jeunes, seniors, bénévoles, agents communaux, associations...

Chacun peut être amené, un jour, à porter secours à un proche ou à un inconnu.

Où se former ?

Il existe plusieurs types de formation en Premiers Secours :

- Initiations courtes pour apprendre les gestes essentiels
- Formations certifiantes, comme le BEPS (Brevet Européen de Premiers Secours)
- Modules spécifiques, notamment pour les entreprises

Ces formations sont proposées par :

- La Croix-Rouge de Belgique
- Certaines asbl
- La médecine du travail (pour ses propres travailleurs)
- Des organismes et centres spécialisés privés

PENSEZ À TÉLÉCHARGER L'APPLI 112 BE !
1 APP,
3 SERVICES
DE SECOURS



Se former aujourd'hui, c'est peut-être sauver une vie demain !

Et si vous testiez vos réflexes face à une situation d'urgence ?

Il existe «sauveunevie.be», une expérience interactive gratuite qui permet d'apprendre les gestes qui sauvent à travers trois films immersifs. Scannez le QR Code ci-joint et testez vos connaissances dès maintenant !

Pour plus d'infos à ce sujet : www.zone-vhp.be -Département prévision : **087/479.822**





One-day repair

WWW.PIRON.BE



Graphisme : www.studiomagenta.be



SCHWANEN
LA MENUISERIE AU SERVICE DES MENUISIERS



0475 71 56 08

Un aperçu de notre savoir-faire sur
www.huynen-freres.be



Huynen Frères



André GENOTTE
Ingénieur Géomètre

Elsaute, 19
B-4890 Thimister-Clermont

+32 (0)87 44 54 32
+32 (0)87 44 68 59
+32 (0)496 50 69 45
info@bureaugenotte.be
www.bureaugenotte.be

Bureau d'études André GENOTTE SRL



Gérer, c'est prévoir
Prévoir, c'est anticiper
Faisons-le ensemble !

FIDUCIAIRE Joseph BEUKEN
Société à Responsabilité Limitée SRL

Elseroux, 35 - 4890 Thimister
087 39 45 30 087 44 56 94
fiduciaire@beuken.be
www.beuken.be

- Soins esthétiques
- Vernis semi-permanent
- Epilations
- Manucure
- Pédicurie médicale

087 44 70 65
0476 88 19 30

Mademoiselle Arthur
Institut de Beauté Naturel et Bio
Mergensault, 46

REJOINTOYAGE

Benoît Requier

SABLAGE & HYDROFUGE

Winandchamps, 3A
4890 Thimister-Clermont

087/68 73 94
0496/740 100
requierbenoit6@gmail.com

F COLLIN

**PÂTISSIER
BOULANGER**

THIMISTER
087 44 61 21

Livraisons à domicile

AB WIN MENUISERIE

MENUISERIE AB WIN SRL
ANDREAS WINTGENS
MARGENSAULT 40
4890 THIMISTER

GSM : 0472/271.538
MAIL : MENUISERIE@AB-WIN.BE

**PORTE DE GARAGE
CHÂSSIS PVC-BOIS-ALU**

VOLETS | TERRASSE | BARDAGE
PERGOLA | PARQUET
PORTE INTÉRIEURE

**ENVIE DE FAIRE
CONNAÎTRE
VOTRE
ACTIVITÉ ?**

Nous vous
proposons
d'insérer votre
espace publicitaire
dans nos
prochaines
parutions !



**N'hésitez pas
à contacter
l'AC
087/44.65.16**

info@thimister-clermont.be



Activités.

0 à 3 ans



HEURE DES BÉBÉS

Heure des bébés pour les enfants jusque 3 ans

- **Samedi 18/4 à 9h30** : atelier musique par les Jeunesses Musicales
- **Samedi 23/5 à 9h30 et à 11h** : par Chantal Devillez
- **Samedi 13/6 à 9h30** : atelier musique par les Jeunesses Musicales

3 à 12 ans



HEURE DU CONTE

- **Samedi 18/4 à 10h30** : atelier musique par les Jeunesses Musicales (enfants en âge de maternelles)
- **Samedi 18/4 à 11h30** : atelier musique par les Jeunesses Musicales (enfants en âge de 1ère et 2°, primaires)
- **Samedi 23/5 à 12h30** : par Chantal Devillez
- **Samedi 13/6 à 10h30** : atelier musique par les Jeunesses Musicales (enfants en âge de maternelles)
- **Samedi 13/6 à 11h30** : atelier musique par les Jeunesses Musicales (enfants en âge de 1ère et 2°, primaires)

3 à 12 ans



BIBLI KIDS

Activités pour les enfants de 3e à 6e primaire

- **Mercredi 25/3** : Carnet créatif, par Marlène Bragard Art-thérapeute
 - **Mercredi 22/4** : Mission « Histoires perdues »
 - **Mercredi 3/6** : Le cyanotype, c'est magique
- de 14h30 à 16h

Ados



LIVR'ADO'R

Livr'ado'r : Pour les jeunes en âge d'école secondaire

- **Vendredi 17/4** : Ton avis compte !
 - **Vendredi 29/5** : Crée ton marque-page unique en cyanotype
- de 19h à 20h30

Seniors



HEURE DES AÎNÉS

Heure des Aînés à la maison de repos

- **Jeudi 26/3**
 - **Jeudi 23/4**
 - **Jeudi 21/5**
 - **Jeudi 18/6**
- à 14h30

Horaire :

Mardi : 13h-18h30
Mercredi : 10h-18h30
Jeudi : 10h-12h30
Vendredi : 13h-18h30
Samedi : 9h30-13h30



Tout public



Jeudi 7 mai à 17h
Jardin de la Chapelle de Bêfve

La Compagnie des Bonimenteurs :

Avec les Lecteurs Publics, l'amour de la littérature déboule sur les places des villages !

PAF : 5€ à partir de 12 ans.

En tournée au Pays de Herve du 4 au 10/05/2026, à l'initiative des bibliothèques.

ENSEMBLE, RASSEMBLONS LES SOUVENIRS EN IMAGES

Le **Triangle Culturel** (Echevinat Culturel, Réverbère, Bibliothèque) et la plateforme **THIMISTORIA.be** sont à la recherche de **photos anciennes** sur lesquelles on **reconnait un lieu** de la commune avec la «**présence de personnes**», ce qui donne de la vie à la photo.

Mieux qu'un long discours d'explication, voici quelques photos qui correspondent à notre recherche.



Si vous avez une ou plusieurs photos de ce type (et que vous acceptez que votre document soit utilisé), contactez-nous via au choix p.margane@gmail.com, office.tourisme@thimister-clermont.be, isabelle.flas@thimister-clermont.be ou au 087/44.65.16

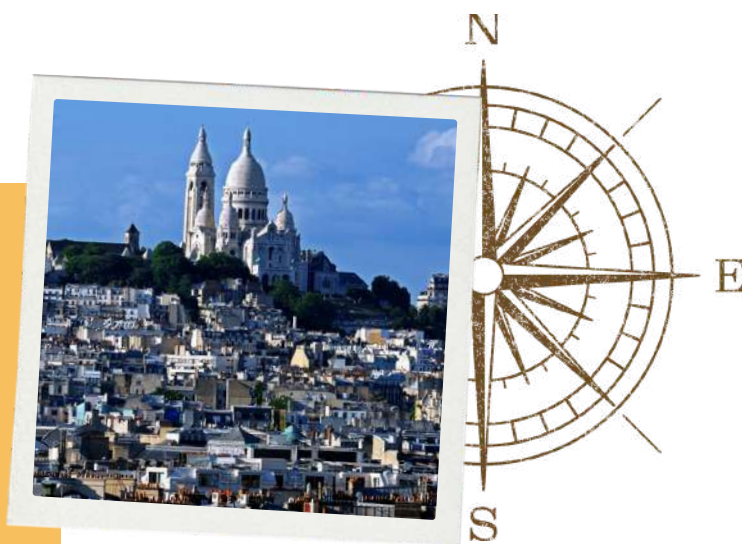
Un grand merci pour votre aide!

OFFICE DU TOURISME

EXPLO DEPUIS
DU MONDE 1950
à Thimister-Clermont

LE JEUDI 9 AVRIL 2026 À 20H
« Un an à PARIS »
par Lionel Isy-Schwartz

Sous les rayons du soleil levant ou sous la pluie, sous les nuances printanières ou sous un manteau de neige, de jour comme de nuit, Paris est belle, intellectuelle, charmeuse, romantique. Lionel Isy-Schwartz est parisien. A travers son regard d'artiste, il offre un splendide témoignage d'amour et d'admiration pour sa ville, capitale olympique, qu'il a filmée pendant 1 an à travers les 4 saisons.



PRIX D'ENTRÉE:

10€ la séance

LIEU

Chapelle de Bèfve
Bèfve 7,
4890 Thimister-Clermont

INFO ET RÉSERVATION :

Office du Tourisme de Thimister-Clermont:
office.tourisme@thimister-clermont.be

0479/68.20.29

CRÉER/GÉRER UN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

**Vous avez un projet ? Vous louez déjà un hébergement touristique ?
Voici ce qu'il faut savoir pour être en conformité avec la loi...**

Un enregistrement obligatoire via « Mon espace » sur Wallonie.be

Tout hébergement touristique exploité en Wallonie doit obligatoirement être enregistré auprès de Tourisme Wallonie. Cet enregistrement vise à garantir la sécurité des occupants, en particulier en matière de prévention incendie, et constitue une condition légale indispensable à l'exploitation.

Pour s'enregistrer, l'exploitant doit notamment fournir :

- Une attestation de sécurité-incendie ou, dans certains cas, d'une attestation de contrôle simplifié ;
- Un extrait de casier judiciaire récent ;
- Et dans le cas de la création d'un hébergement touristique de terroir (gîte ou meublé de vacances - non exigé pour les chambres d'hôtes pour les infrastructures de moins de 6 chambres), un permis d'urbanisme délivré par la commune.

L'enregistrement est valable pour une durée indéterminée, tant que les conditions sont respectées. L'exploitation sans enregistrement constitue une infraction administrative, passible d'une amende pouvant aller de 400 à 40 000 euros.

Une certification (hôtel, meublé de tourisme, maison d'hôtes, camping, etc.) facultative via « Mon espace » sur Wallonie.be

La certification permet au propriétaire d'utiliser la dénomination protégée qui correspond à son hébergement : meublé de tourisme, hôtel de tourisme, maison d'hôtes,...), de demander une subvention, de voir son hébergement promu par Visit Wallonia, par la maison et/ou l'office du tourisme de son territoire.

Sécurité-incendie : une exigence centrale

Aucun hébergement touristique ne peut être exploité sans attestation de sécurité-incendie (ASI) ou dans le cas d'hébergement dont la capacité totale est inférieure à 10 personnes, sans attestation de contrôle simplifié.

Ces attestations, délivrées par le bourgmestre (après avis du service prévention incendie de la zone de secours pour l'ASI) sont valables cinq ans et peuvent être assorties de délais pour réaliser des travaux de mise en conformité. Elles deviennent caduques en cas de transformations du bâtiment susceptibles d'affecter la sécurité incendie (création de nouvelles chambres, modification des voies d'évacuation, travaux soumis à permis, etc.).

Et si je souhaite louer mon hébergement touristique via Airbnb ou une plateforme similaire ?

Depuis le 1er juillet 2025, les logements proposés sur Airbnb ou toute autre plateforme de location touristique sont pleinement soumis à la législation wallonne sur les hébergements touristiques. Les obligations principales sont donc celles reprises au-dessus : enregistrement via la plateforme « Mon espace » sur Wallonie.be et fourniture des documents requis.

En résumé : louer un logement via une plateforme ne dispense pas de respecter les règles applicables aux hébergements touristiques. Ces obligations visent avant tout à garantir la sécurité des occupants, l'équité entre exploitants et la bonne information des autorités locales.



Plus d'infos:





UNE JOURNÉE SPORTIVE HAUTE EN COULEURS POUR NOS ÉLÈVES !

Ce mardi 25 novembre, les élèves du degré moyen des écoles de la commune ont participé à leur traditionnelle journée sportive, organisée en collaboration avec le service des sports de la Province de Liège, partenaire fidèle depuis plus de trois ans.

Tout au long de la journée, les enfants ont pu s'amuser, se dépasser et s'initier à une multitude d'activités.

Grâce à l'implication de moniteurs locaux venus partager leur passion, les élèves ont découvert le breakdance, le tennis de table, le karaté ou encore le hoop-picket. Les équipes de la Province ont, quant à elles, proposé des initiations au golf, au football, à l'athlétisme, à la boccia (pétanque adaptée) ainsi qu'au yoga. Chaque participant est reparti ravi, avec un t-shirt souvenir ainsi qu'un sac contenant une collation et une bouteille d'eau.

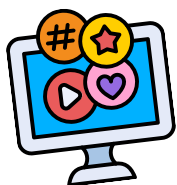
Cette journée riche, variée et dynamique a permis à chacun de trouver son bonheur et restera, sans aucun doute, un excellent souvenir pour nos jeunes sportifs.

Un grand merci à la commune de Thimister-Clermont pour son soutien, au service des sports de la Province de Liège, ainsi qu'à l'ensemble des moniteurs qui se sont investis pleinement pour offrir aux enfants une expérience sportive de qualité !



Ecole de Thimister

SENSIBILISATION AUX JEUX VIDÉO ET AUX RÉSEAUX SOCIAUX



Ce mardi 2 décembre, l'école de Thimister et l'association « AMO - Latitude J » ont organisé une soirée de sensibilisation aux jeux vidéo et aux réseaux sociaux.

Cette soirée était dédiée aux enfants de 5^{ème} et 6^{ème} primaires ainsi qu'à leurs parents. Ces derniers étaient répartis en 3 groupes. Quant aux enfants, ils ont pu profiter d'une animation adaptée à leur âge.

Au programme, pour les parents, 3 ateliers : les paramètres et la confidentialité, la législation et, comme dernière animation, des ateliers sous forme de jeux.

Cette soirée fut très riche ! De nombreuses informations pour répondre à certaines de nos questions ont été données comme :

- Pourquoi mettre un contrôle parental à votre enfant ?
- Combien de temps peuvent-ils rester sur les écrans ?
- Quel est l'âge légal pour utiliser les réseaux sociaux en Belgique ?
- ...

Voici un tableau reprenant les informations principales concernant les écrans en fonction de l'âge de votre enfant:



3-6-9-12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez. N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans. Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

**Nous voulons remercier les dames de Latitude J pour cette belle soirée très instructive et intéressante !
Les 5^{ème} et 6^{ème} primaires de l'école de Thimister**

40 MINI HÔTELS À INSECTES ET UN HÔTEL GÉANT CONSTRUITS PAR LES ÉLÈVES DE 5^E ET 6^E ANNÉES DE L'ÉCOLE DE THIMISTER

C'est un projet de longue durée qu'ont vécu les élèves de 5^e et 6^e années depuis le mois de mars 2025.

En voici les différentes étapes :

Tout d'abord, découverte de l'utilité de l'hôtel à insectes avec notre guide nature, Christian Desart. Quels animaux va-t-on pouvoir accueillir ? Quels matériaux utiliser ? Comment orienter la construction ? Et bien d'autres questions auxquelles notre guide a donné des réponses précises. (1)

Mi-mars 2025, avec les Amis du Thier des Oies, visite du site. Nous décidons de l'endroit où l'hôtel sera implanté dans le Thier des Oies. (2)

Avril 2025, fabrication des mini-hôtels pour la fête des pères avec l'aide des papys des élèves. Une activité intergénérationnelle riche en apprentissages pour les enfants. Quelle chance !

Le 13 décembre 2025, assemblage et installation de l'hôtel géant avec Paul Franssen et les Amis du Thier des Oies. L'abri est immense et est fabriqué pour durer très longtemps. C'est du lourd ! (3)

Le 5 février 2026, préparation en classe, avec l'équipe des papys, des rondins et de toutes les matières qui vont accueillir nos petites bêtes à 6 pattes. (4)

Et enfin, le 12 février, installation et fermeture par un treillis de tous les abris naturels que les élèves ont préparés. C'est la fin d'un beau projet !

Si vous passez par le Thier des Oies, vous apercevrez notre réalisation, en hauteur dans une prairie et orientée plein sud. Bain de soleil assuré pour les œufs et les larves !

Quelle activité enrichissante à tout niveau !
Merci à notre guide nature, aux menuisiers, aux papys et aux Amis du Thier des Oies !



23

Ecole de Froidthier



LES ÉLÈVES DE FROIDTHIER ONT FÊTÉ NOËL

À l'école maternelle :

Le 11 décembre, rennes et lutins étaient de sortie afin d'aider Père et Mère Noël à distribuer les cadeaux lors d'un spectacle que les enfants ont présenté à leurs familles.

A la fin de la représentation, chacun a offert un cadeau à ses parents pour leur souhaiter de joyeuses fêtes !



Tous ensemble :

Le 19 décembre, tous les élèves de l'école ont cuisiné afin de partager ensemble un repas de fête.

Des plus petits aux plus grands, chaque classe a concocté un plat et à midi, tout le monde s'est bien régalé !



EVEIL AUX LANGUES À FROIDTHIER



Depuis un an et demi, les enfants de maternelle, P1-P2 se réunissent chaque semaine pour partager une leçon d'éveil aux langues en co-titulariat.

Pendant ces séances, les enfants apprennent quelques mots dans une langue : dire bonjour, au revoir, compter jusqu'à 10, les couleurs, les noms de certains animaux,... Ils chantent une comptine, dansent, mais ils découvrent aussi une culture parfois très différente de la nôtre.

Au terme de chaque cycle, ils ont régulièrement l'occasion de rencontrer une personne ressource qui vient partager un moment avec eux.

Cette année scolaire, un papa est venu nous raconter le musicien de Brême et quelques autres histoires en allemand, un papy nous a appris une poésie en wallon, les Ukrainiennes scolarisées dans notre école nous ont appris quelques mots en russe et une marraine nous a montré des photos de son voyage en Inde tout en nous apprenant quelques mots en Hindi.

C'est vraiment un plaisir pour tous de se retrouver chaque semaine !

Ecole de Clermont



LE PROJET THÉÂTRE DES ÉLÈVES DU DEGRÉ MOYEN DE L'ÉCOLE DE CLERMONT

La préparation

Notre pièce de théâtre s'appelait : « La Forêt de la Trouille ». Notre professeur, Michel Lorquet du théâtre du Petit Soleil a créé la pièce sur mesure pour nos classes de troisième et de quatrième primaire sur le thème de l'année : l'aventure. Cette pièce racontait l'histoire de 33 aventuriers qui se promenaient dans une effrayante forêt pleine de surprises étranges. Tous les jeudis d'octobre à décembre, Monsieur Michel nous a appris beaucoup de choses. Il nous a appris des compétences de comédien : parler plus fort, être vus sur scène, avoir confiance en soi et en les autres. Nous avons répété dans le local sieste de l'école communale de Clermont.

« Lors de la première leçon, j'étais gêné et stressé », confie Sacha. Puis, nous avons fait des jeux pour avoir confiance en nous et interpréter des émotions.



« Au début, il y avait un mur entre nous et notre personnage. C'était compliqué de le casser pour faire vivre le personnage », explique Hope. « Mais grâce à Monsieur Michel, on a fait des progrès », reconnaît Alessio. « En tout cas, les cours avec lui, c'était très cool et il avait toujours de bonnes blagues pour nous faire rire », affirme Julien.

Julien, Alessio, Sacha et Hope

Le jour J

Le 18 décembre était un grand jour pour nous : celui où nous nous sommes produits sur scène, devant un public. Cette journée a débuté par la répétition générale dans la salle saint Jean. Nous avons joué devant tous les élèves de l'école de Clermont. Nous avons aussi participé à la préparation et à la décoration de la salle pour accueillir d'autres spectateurs : nos parents et nos familles. Il y avait plus de 200 personnes dans la salle ! Le soir, nous sommes arrivés dans la salle costumés. « Nous étions joyeux mais un peu stressés », confie Jean. Heureusement, nous étions guidés et encouragés par nos institutrices (Madame Chloé et Madame Nathalie). Pendant le spectacle, Monsieur Michel et sa fille Effia ont géré le son et la lumière. « Tout le monde s'est bien amusé sur scène et a super bien joué, c'était génial ! », s'enthousiasment Nattéo, Joséphine et Romain. Tous les élèves étaient super fiers de leur spectacle et nous avons reçu un diplôme de comédien. On a clôturé le spectacle par un chant de Noël joyeux et rigolo : « Sortons pour nous amuser », de Nicolas Noël, vous pouvez l'écouter ! recommande Victoria.

Jean, Romain, Nattéo, Joséphine et Victoria

Retour sur notre projet

Ce sont Madame Chloé et Madame Nathalie qui nous ont appris à mémoriser notre texte pour qu'on puisse faire une surprise totale à nos parents. Elles nous ont fait beaucoup répéter. Pendant les leçons, Monsieur Michel nous rappelait de nous souvenir de trois lettres : L F A car quand on fait du théâtre, il faut parler lentement, fort et articuler, relate Léandro.

Notre professeur nous disait aussi souvent qu'on était plus beaux de face que de fesses. Cela veut dire qu'on est bien plus beau sur scène quand on regarde le public que quand on ne le regarde pas. C'était un projet motivant et ça changeait un peu du travail de tous les jours. Je crois que tout le monde s'est bien amusé pendant la période du théâtre, conclut Léon.

Léon et Léandro



Ecole d'Elsaute

SORTIE NATURE AU DOMAINE DE BÉRINZENNE



Ce mardi 3 février, les élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années se sont rendus au domaine de Bérinzenne.

Mr Adrien a commencé l'animation par une légende. Ils ont ensuite participé à des ateliers sur les animaux vivants dans notre belle région.

Ils ont également pu observer des animaux empaillés et se rendre compte de leur taille réelle.

Dans une salle, les animaux diurnes de notre région étaient représentés comme dans la nature.

Ce fut une chouette activité remplie de découvertes !



25



DÉCOUVERTE DU COMMERCE ÉQUITABLE POUR LES 4ÈME PRIMAIRE

Au début de mois de février, les élèves de 4^e année primaire de l'école d'Elsaute ont vécu une animation visant à les sensibiliser aux enjeux du commerce équitable et de la solidarité nationale organisée en collaboration avec Reform.

Pour découvrir ces valeurs essentielles dans le monde d'aujourd'hui, les élèves ont découvert à travers divers jeux, échanges et supports adaptés la réalité cachée derrière la production de certains produits que nous consommons tels que les céréales ou le chocolat.

Cette animation leur a permis de comprendre la différence entre le commerce traditionnel et le commerce équitable, plus respectueux des petits producteurs locaux. Ils ont ainsi pris conscience de l'importance de garantir un prix juste aux producteurs, des respecter les droits de ces travailleurs tout en respectant l'environnement.

Grâce à ce moment d'échange, les élèves repartent avec de nouvelles connaissances, mais aussi et surtout avec une curiosité attisée et l'envie d'agir à leur échelle. De quoi donner suite à d'autres activités tout aussi riches pour poursuivre ces belles découvertes !



Ecole de La Minerie



NOTRE SPECTACLE DE NOËL

Le 12 décembre 2025, nous, les élèves de cinquième et sixième années de l'école de La Minerie, avons participé à un spectacle de Noël dans la salle de notre école.

Avant le spectacle, nous avons effectué plusieurs répétitions afin d'apprendre différents chants que nous avons présentés aux parents et aux professeurs. Voici quelques chansons que nous avons interprétées : We Wish You a Merry Christmas, J'irai au bout de mes rêves, Petit Papa Noël et Bons baisers de Fort-de-France.

Nous étions plutôt stressés avant de commencer, mais une fois le spectacle démarré, nous avons passé un super moment. Le public était ravi et l'ambiance était excellente.

À la fin du spectacle, nous avons eu la chance de recevoir la visite du Père Noël et de son lutin. Les plus petits ont été très heureux de les voir.

Après les chants, le comité de parents avait prévu des hot-dogs ainsi que quelques sucreries pour le plus grand plaisir des gourmands.

Ce spectacle a permis de partager un très beau moment de joie et de convivialité, dans l'esprit de Noël. Les élèves de cinquième année de l'école de La Minerie.





UNE SORTIE À BRUXELLES

Le lundi 1er décembre 2025, nous, les élèves de sixième année de l'école de La Minerie, avons vécu une journée très enrichissante lors d'une excursion à Bruxelles.

Nous sommes partis en train depuis la gare de Welkenraedt et sommes arrivés à Bruxelles aux alentours de neuf heures. Le matin, nous avons visité le Parlement fédéral, où nous avons découvert le Sénat ainsi que la Chambre des représentants. Nous y avons appris de nombreux détails intéressants. C'était très impressionnant.

À l'heure de midi, nous nous sommes régalés au McDonald's avant de nous promener sur le marché de Noël, où nous avons admiré la crèche et le grand sapin.

L'après-midi, nous avons vu Jeanneke Pis et Manneken Pis. Nous avons également découvert la statue porte-bonheur d'Éverard t'Serclaes, le palais de la Bourse, les monuments de la Grand-Place ainsi que les Galeries royales Saint-Hubert.

Avant de reprendre le train, nous avons fait une pause dans une aire de jeux, où nous avons pu nous dépenser et nous amuser. Nous sommes repartis vers 16 heures, des étoiles plein les yeux.

Cette excursion restera un très beau souvenir pour toute la classe.
Les élèves de sixième année de l'école de La Minerie.



UNE EXCURSION EN MOBILITÉ DOUCE POUR LES ÉLÈVES DE 4^e PRIMAIRE

Le 14 novembre 2025, les élèves de quatrième primaire de l'école de La Minerie ont vécu une belle journée placée sous le signe de la découverte. Dans le cadre d'une sortie prévue au Remember Museum, élèves et enseignante ont pu compter sur un accompagnement un peu particulier.

En effet, les membres de la Commission de l'enseignement avaient exprimé le souhait de proposer un soutien en matière de mobilité douce, en accompagnant une équipe éducative lors d'un déplacement scolaire organisé au sein de la commune. C'est dans ce contexte que les membres de la Commission ont rejoint l'enseignante afin d'encadrer les élèves tout au long du trajet.

Le déplacement de l'école vers le musée s'est déroulé en toute sécurité, grâce à un encadrement attentif et coordonné. Les enfants sont tous arrivés à bon port et ont pleinement profité de la visite, riche en découvertes et en apprentissages. Le retour à l'école s'est effectué dans les mêmes conditions sécurisées, clôturant ainsi une expérience positive pour tous.

Cette première démarche d'accompagnement en mobilité douce s'est révélée être une belle réussite. D'autres initiatives similaires pourraient être envisagées à l'avenir.



JEUNESSE

STAGES ET CAMP DE VACANCES - JUILLET 2026

Le CPAS de Thimister-Clermont, en collaboration avec la commune, organisera trois semaines récréatives durant le mois de juillet.

Un programme d'activités diversifiées, amusantes et adaptées à l'âge des enfants sera proposé aux **enfants et adolescents nés entre 2011 et 2023**.

Les enfants, encadrés par une quarantaine de moniteurs motivés, vivront d'agréables moments de jeux, de sports, de chants, d'activités originales, de bricolages et de sorties en pleine nature !

Thimi'pouss - Club des 5

Pour les enfants **nés en 2023, 2022 et 2021**, domiciliés à Thimister-Clermont ou qui fréquentent une école maternelle de la commune (2,5 ans au premier jour de l'animation).

Du **6 au 17 juillet** 2026, animation de 9h à 16h00. Accueil dès 8h30, possibilité de garderie le matin dès 8h00 au tarif suivant: 0,50€/jour/enfant.

Le prix est fixé à 60€ par semaine par enfant. Tarif dégressif (45€) pour le 3ème enfant participant à une des animations (Color'ados, Été Jeunes, Le club des 5 ou Thimi'pouss).

Sur le site de l'école de Froidthier.

Été Jeunes

Pour les enfants **nés entre 2020 et 2014**, domiciliés à Thimister-Clermont ou qui fréquentent une école primaire de la commune.

Du **6 au 17 juillet** 2026, animation de 9h à 16h30. Accueil dès 8h30, possibilité de garderie le matin dès 8h00 au tarif suivant: 0,50€/jour/enfant.

Le prix est fixé à 60€ par semaine par enfant. Tarif dégressif (45€) pour le 3ème enfant participant à une des animations (Color'ados, Été Jeunes, Le club des 5 ou Thimi'pouss).

Au hall omnisports de Thimister pour les 6-10 ans.

Sur le site de l'école de La Minerie pour les 11-12 ans.

Pour plus d'infos : Claude Jovenau : 087/30.65.80 – claud.jovenau@thimister-clermont.be

Color'ados

Pour les ados **nés en 2011, 2012 et 2013** domiciliés à Thimister-Clermont ou ayant fréquenté une école primaire de l'entité.

Du **dimanche 19 au vendredi 24 juillet** 2026, en internat.

Le prix est fixé à 300 € pour le premier participant, 275 € pour le second participant, 250€ pour les suivants. Le nombre de places est fixé à 60 participants, le paiement de la facture validera l'inscription de votre enfant.

HORIZON VZW, Kappellestraat, 88 à 8450 Bredene.

Pour plus d'infos : Alain Denoël : 087/30.77.21 – alain.denoel@thimister-clermont.be



Formulaire
d'inscription



Un par enfant

28



Réservez déjà la date
du traditionnel barbecue :

Vendredi 10 juillet 2026 à
partir de 18h30

Au hall omnisports de
Thimister-Clermont



TU AS MINIMUM 15 ANS ? TU ES PASSIONNÉ PAR L'ANIMATION ? ALORS CETTE OPPORTUNITÉ EST FAITE POUR TOI !

La "Mine aux Enfants" **recherche des volontaires* motivé.es pour animer ses stages durant les vacances scolaires.**

La "Mine aux Enfants" est un lieu d'accueil, organisé par la commune, est spécialement conçu pour offrir des activités aux Enfants âgés de 2,5 à 12 ans. Dans ce cadre chaleureux, les enfants peuvent s'épanouir à travers une multitude d'activités enrichissantes.

En tant que "animateur" à la Mine aux Enfants tu auras l'opportunité : d'animer des petits et grands jeux autour d'un thème spécifique, d'aider à la confection de nombreux bricolages, de préparer les gouters avec les enfants et de participer à l'encadrement des diverses activités proposées. Tout cela se fera sous la supervision de l'animateur responsable, qui veillera à ce que chaque moment soit à la fois éducatif et ludique.

Si tu es intéressé.e par cette expérience enrichissante et que tu souhaites contribuer au bien-être et au développement des enfants, scanne le QR code et complète le formulaire en ligne pour le **7 avril 2025**.

Nous avons hâte de t'accueillir parmi nous !



**FORMULAIRE
D'INSCRIPTION :**



* Montant forfaitaire de 40€ par jour

PRESTATION DE SERMENT DE NOUVEAUX MEMBRES DU CCJ

Ce lundi 9 février, quatre nouveaux jeunes ont officiellement rejoint le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ) de Thimister-Clermont en prêtant serment face à la bourgmestre, en prélude du conseil communal.

Cette prestation de serment s'est déroulée en présence des conseillers communaux, des échevins ainsi que des anciens membres du CCJ reconduits, venus témoigner leur soutien et accueillir les nouveaux conseillers.

Ceux-ci se prénomment : Juliette Thimister, Olivia Levaux, Emma Wathelet et Maxence Wertz.

Par cet engagement, ces jeunes confirment leur volonté de s'impliquer activement dans la vie communale et de représenter la voix de la jeunesse au sein des instances locales.

La Commune leur souhaite beaucoup de succès et de belles réalisations au sein du CCJ.



Durant les dernières vacances, les enfants de 3 à 6 ans ont embarqué pour une semaine pleine de découvertes et de rires autour de l'univers de Stitch, le célèbre petit extraterrestre bleu de Lilo & Stitch.

Même si la météo n'a malheureusement pas toujours été de notre côté, cela n'a en rien freiné l'enthousiasme de nos petits participants. Grâce à un programme riche et varié, chacun a pu profiter pleinement d'une semaine placée sous le signe de la créativité et de l'amusement.

Côté bricolages, les enfants ont exploré différentes techniques artistiques : le collage de serviettes, la peinture en dégradé aux couleurs tropicales, la décoration d'une guitare en clin d'œil à l'ambiance musicale du film, ainsi que la transformation de leurs petits pieds en personnages, pour un souvenir aussi original qu'adorable.

Les activités ne se sont pas arrêtées là. Les enfants ont participé à des jeux autour des cinq sens afin d'aider Stitch à remettre de l'ordre sur son île : parcours sensoriels, jeux d'écoute et découvertes tactiles ont rythmé une après-midi riche en explorations.

Ils ont également découvert la danse hula, à travers de jolis mouvements inspirés des îles, ainsi qu'une activité musicale dédiée à la découverte des instruments, éveillant leur curiosité et leur sens du rythme. Des jeux « casino », adaptés à leur âge, ont permis à chacun de repartir avec de petites surprises, dans une ambiance festive et bienveillante.

Enfin, la semaine s'est clôturée en beauté par une grande fête costumée à l'occasion du Carnaval. Déguisés et rayonnants, les enfants ont dansé, chanté et célébré ensemble cette semaine inoubliable. Ils ont même eu la surprise de rencontrer Stitch en personne !

Malgré une météo capricieuse, la joie et les sourires étaient au rendez-vous. Une belle aventure, riche en créativité, en découvertes et en souvenirs précieux pour nos jeunes participants.



STAGE CARNAVAL MULTISPORTS : DEUX SEMAINES RICHES EN DÉCOUVERTES !



Pendant les congés de carnaval, le service Jeunesse de la Commune de Thimister-Clermont a accueilli plus de nonante enfants pour le stage Carnaval multisports.

Durant ces deux semaines, les participants ont pu profiter d'une quinzaine d'animations variées. Au programme : basket, unihoc, baseball, jeux collectifs et défis sportifs ont rythmé les journées dans une ambiance dynamique et conviviale. Les enfants ont également eu l'occasion de sortir de leur zone de confort grâce à des activités plus originales, comme une initiation aux arts martiaux et une découverte du théâtre.

La période a été ponctuée de moments forts avec une excursion au cinéma et une sortie très attendue au Jungle Park, où les enfants ont pu se défouler et partager de grands moments de complicité.

Deux semaines particulièrement réussies, placées sous le signe du sport, de la découverte et de la bonne humeur !





GROUPE BAGUETTE

65 ANS, À VOS CÔTÉS
www.groupe-baguette.be



MARCEL
BAGUETTE



ENROBÉS
BAGUETTE



BÉTON
BAGUETTE



TRANSPORTS
BAGUETTE



PREFAB
CONCEPT

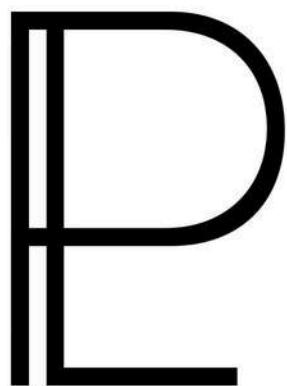
DE L'ÉNERGIE POUR **BÂTIR**, DE LA QUALITÉ POUR **DURER**

BRASSERIE
Le Fourquet

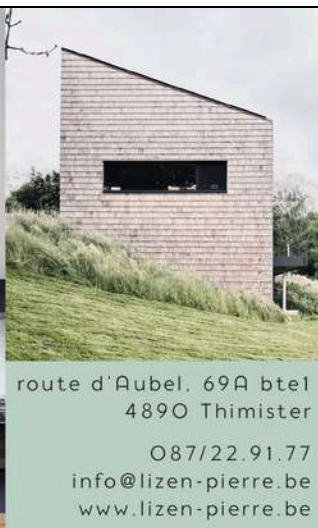
Centre, 50 - 4890 Thimister



Ouvert du mercredi au dimanche de 11h30 à 15h et de 18h à 22h | Fermé le samedi midi | 087/ 44 68 18 |



LIZEN & PIERRE
ATELIER D'ARCHITECTURE



route d'Aubel, 69A bte1
4890 Thimister

087/22.91.77
info@lizen-pierre.be
www.lizen-pierre.be

CONSEIL CONSULTATIF DES ÂÎNÉS

LA BOÎTE JAUNE : UN DISPOSITIF QUI PEUT SAUVER DES VIES

Mise en place à Thimister-Clermont en 2022, à l'initiative du Conseil Consultatif des Âînés, l'action de la Boîte Jaune – Senior Focus mérite aujourd'hui un nouveau coup de projecteur. Déjà adoptée dans de nombreuses communes wallonnes, cette initiative simple et efficace peut réellement sauver des vies en cas d'urgence.

Qu'est-ce que la Boîte Jaune ?

D'un format similaire à une boîte à tartines, cette boîte de couleur jaune fluo contient un formulaire à compléter par son détenteur. Celui-ci reprend notamment :
les coordonnées de la personne (photo, taille, poids, signes distinctifs...), ses pathologies, les médicaments pris régulièrement, les personnes de contact en cas d'urgence.

Placée dans le réfrigérateur, la boîte est facilement repérable par les services de secours grâce à sa couleur et à son autocollant spécifique. En cas d'intervention, pompiers, médecins ou policiers disposent ainsi immédiatement des informations essentielles pour une prise en charge rapide et efficace.

Pour qui ?

La Boîte Jaune est destinée :

- à toute personne âgée de 65 ans et plus,
- ainsi qu'aux personnes plus jeunes souffrant d'un handicap ou d'une maladie grave.

La Boîte Jaune est disponible gratuitement à l'administration communale et au CPAS. Il suffit de s'y adresser pour la recevoir et obtenir toutes les informations nécessaires.

Un petit geste de prévention qui peut faire une grande différence le jour où chaque minute compte.



DISTRIBUTION DE COUGNOUS : UNE MOBILISATION SOLIDAIRE AU SERVICE DE NOS ÂÎNÉS

Le lundi 29 décembre, le Conseil Communal des Âînés (CCCA), en collaboration avec le Conseil communal, Conseil des Jeunes et des Enfants, a organisé la distribution annuelle de cougnous à destination des habitants de la commune âgés de plus de 80 ans.

Cette action, désormais bien ancrée à Thimister-Clermont, a pu se dérouler dans les meilleures conditions grâce à la mobilisation remarquable des membres de la CCCA, de conseillers, du conseil des jeunes et du conseil des enfants, ainsi que de plusieurs bénévoles. Leur engagement, leur disponibilité et leur sens du contact ont permis d'assurer une distribution chaleureuse et respectueuse, tout en favorisant des échanges riches entre générations.

Une attention toute particulière a également été portée à la Maison de repos. Après avoir partagé un moment convivial autour d'un repas, jeunes et âînés se sont rendus ensemble, l'après-midi, à la maison de repos de Bêfve afin d'y distribuer les cougnous aux résidents. Un temps fort, empreint de simplicité et d'émotion, très apprécié par l'ensemble des participants.

Au-delà du geste symbolique, cette initiative a permis de renforcer le lien social et intergénérationnel, tout en offrant des moments de convivialité et de proximité.

Le CCCA adresse ses remerciements sincères à l'ensemble des bénévoles pour leur implication, ainsi qu'à nos âînés pour leur accueil et ces instants de partage qui contribuent au dynamisme et à la solidarité au sein de la commune.



UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE À LA MAISON DE REPOS DE LA SAINTE-FAMILLE

La fin de l'année a été particulièrement riche en activités et en rencontres à la maison de repos de la Sainte-Famille, offrant aux résidents de nombreux moments de partage et de convivialité.

La période de la Saint-Nicolas a été marquée par la venue des enfants du personnel, accueillis avec beaucoup de joie. Cette visite a apporté une ambiance festive et intergénérationnelle, très appréciée tant par les résidents que par les familles.

Les élèves des écoles de Charneux et de La Minerie sont également venus à la rencontre des aînés. Ces échanges ont donné lieu à de beaux moments de complicité, à travers des animations, des chants et des discussions spontanées, renforçant les liens entre générations.

La maison de repos a par ailleurs pris part au marché alsacien, une belle occasion de s'inscrire dans la dynamique locale et de partager l'esprit de Noël au-delà de ses murs.

Le week-end des 20 et 21 décembre, un souper des familles s'est déroulé sur deux jours afin de permettre au plus grand nombre de proches de se réunir autour d'un repas festif. Ces moments privilégiés ont été très appréciés et ont contribué à renforcer le lien entre les résidents, leurs familles et le personnel.

Enfin, un petit marché de Noël, réunissant des artisans locaux, a complété ces festivités. Dans une ambiance chaleureuse, il a permis aux visiteurs de découvrir des créations de la région et de partager un moment convivial au sein de l'établissement.

À travers ces différentes initiatives, la maison de repos de la Sainte-Famille a une nouvelle fois affirmé son ancrage dans la vie du village et son engagement à faire de l'établissement un véritable lieu de vie et de rencontres.



BIENVENUE À LA NOUVELLE DIRECTRICE DE LA CRÈCHE LI TIYOU

Depuis le 13 novembre 2025, la crèche Li Tiyou a le plaisir d'accueillir sa nouvelle directrice, Madame Cyrielle Dewandre.

Elle prend la relève de Madame Soline Jacqmin, directrice depuis 2019 et présente dès la création de la structure. Madame Jacqmin a joué un rôle essentiel dans l'ouverture et la mise en place du milieu d'accueil. Grâce à son engagement, la crèche Li Tiyou s'est développée dans un esprit bienveillant et professionnel. Nous la remercions sincèrement pour son investissement et lui souhaitons beaucoup d'épanouissement dans les nouveaux projets qu'elle a choisi d'entreprendre.

À l'issue d'une sélection menée par le CPAS, Madame Cyrielle Dewandre a rejoint l'équipe pour poursuivre cette belle dynamique. Assistante sociale de formation, elle travaille depuis 2010 dans le secteur de l'aide à la jeunesse et de la petite enfance, notamment au sein de l'ONE et en pouponnière. Elle assure aujourd'hui la direction de la crèche ainsi que la fonction PMS.

Forte de son expérience et entourée d'une équipe engagée et dynamique, elle veillera à poursuivre le bon fonctionnement de la crèche, qui accueille 28 enfants dans un cadre attentif à leur bien-être et à leur développement.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure au service des familles de notre commune.



BIENVENUE À UN NOUVEAU VISAGE AU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE



Lors de sa séance du 29 janvier 2026, le Conseil de l'Action sociale a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle membre : Madame Caroline Pirson.

Âgée de 39 ans, Thimisterienne et maman de deux enfants, Madame Pirson rejoint les rangs du Conseil en remplacement de Madame Martine Endron-Cnop. Nous tenons à remercier chaleureusement Martine pour son investissement et pour tout le travail accompli durant les années qu'elle a consacrées au CPAS.

Attachée à sa commune et sensible aux questions sociales, Madame Pirson mettra son engagement et son sens des responsabilités au service des citoyens.

Elle siègera également au sein du comité spécial du service social (CSSS), où elle participera activement au traitement des dossiers et aux décisions visant à accompagner les personnes et les familles qui en ont besoin.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de cette instance essentielle à la vie communale et beaucoup de réussite dans ce nouveau mandat placé sous le signe de la solidarité et du service à la population.



Merci!

Le service social du CPAS remercie les paroisses de la commune de Thimister-Clermont pour l'organisation de la traditionnelle collecte de dons alimentaires de fin d'année. Vous avez été particulièrement généreux cette année ce qui va nous permettre d'apporter une aide alimentaire à de nombreuses familles.



PHOTOS DE CLASSE : UN VOYAGE DANS LE TEMPS, VENEZ JOUER LES DÉTECTIVES !



Tous les villageois sont les bienvenus
Chacun peut apporter ses propres photos pour enrichir la mémoire collective

Le Conseil consultatif des aînés invite tous les habitants de la commune à un moment convivial autour des photos de classe,
le jeudi 21 mai de 14h30 à 16h à la maison de repos.

Chacun est invité à apporter ses anciennes photos de classe pour remonter le temps et revivre les souvenirs d'école du village. Ensemble, nous tenterons d'identifier élèves et enseignants des différentes promotions.

Nous travaillerons également sur les photos déjà présentes sur le site Thimistoria, le musée virtuel de la commune de Thimister-Clermont, dont certains membres ne sont pas encore identifiés. Thimistoria permet de préserver et partager les documents anciens, constituant ainsi un véritable patrimoine numérique accessible à tous : photos de famille, cartes postales, archives de comités, films ou affiches.



Un beau moment de partage intergénérationnel et de voyage dans le temps en perspective !



RETOUR SUR LE TOURNOI MULTISPORTS

Le tournoi multisports organisé ce week-end a rencontré un très beau succès, rassemblant de nombreux motivés dans une ambiance à la fois conviviale et compétitive.

Tout au long de la journée, les participants se sont affrontés en cornhole, volley-ball et badminton, offrant des rencontres de qualité et un excellent esprit sportif. Le niveau de jeu était au rendez-vous, tout comme la bonne humeur, le fair-play et le plaisir de partager un moment collectif autour du sport.

L'événement a permis de mettre en avant les valeurs de cohésion, de respect et de dynamisme qui caractérisent ce type de rencontre. Les quelques spectateurs ont également contribué à l'ambiance chaleureuse qui a marqué cette édition.

Quelques photos de la journée permettent de revivre les temps et l'énergie des équipes présentes.

Les organisateurs remercient l'ensemble des participants et autres pour leur engagement, qui a largement contribué à la réussite de l'événement.

Rendez-vous lors des prochaines activités sportives !





VINCENT BRAHAM
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRAITEUR

Bèfve 41 - 4890 THIMISTER
Tél : 087/44.61.60
E-mail : contact@boucherie-braham.be



CEZAR
INTÉRIEUR

Directeur général - Philippe Stassen

087 30 65 86

dg.cpas@thimister-clermont.be

Directeur financier - Mehdi Bougnouch

087 30 65 87

mehdi.bougnouch@thimister-clermont.be

Administration - Comptabilité

Claude Dardenne-Jovenau

087 30 65 88

claudedardenne@thimister-clermont.be

Gestion du Personnel

Viviane Vanderheyden-Beuken

René-Pierre Delnoy

087 46 84 74

viviane.beuken@thimister-clermont.be

rene-pierre.delnoy@thimister-clermont.be

Service Jeunesse - Alain Denoël

087 30 77 21

alain.denoel@thimister-clermont.be

SERVICE SOCIAL

Responsable - Véronique Cléban-Coolen

087 30 65 84

veronique.coolen@thimister-clermont.be

Assistante sociale - Fatiha Lejeune-El Baldi

087 30 65 83

fatiha.el-baldi@thimister-clermont.be

Assistante sociale - Sarah Malo-Gernay

087 30 65 81

sarah.gernay@thimister-clermont.be

Assistant social - Agent Proxidem - Handicontact

Jérôme Moyse

087 30 65 85

jerome.moyse@thimister-clermont.be

Les bureaux sont accessibles **SANS rendez-vous le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h00.**

Les autres jours, les membres du personnel vous recevront **uniquement sur rendez-vous.**

Vous pouvez nous contacter au 087 30 65 80.

PERMANENCES de SERVICES EXTERNES dans les locaux du CPAS :

Depuis janvier 2024, suppression des rendez-vous du SPF Sécurité Sociale DG personnes handicapées à Thimister-Clermont !

Si vous avez des questions au sujet de votre dossier personnel, vous avez la possibilité de rencontrer madame Schantz, assistante sociale au SPF Sécurité Sociale DG Personnes handicapées (« Vierge Noire »), le 4ème mardi de chaque mois dans les bureaux du CPAS de Herve, Rue de Herve 163 à 4650 Herve, de 9h à 11h30, sans rendez-vous.

Bureau d'Aide Juridique :

L'aide juridique de première ligne consiste à donner, lors d'une brève consultation, des renseignements pratiques, des informations ou un premier avis juridique sur votre dossier.

Elle peut aussi vous orienter vers un service spécialisé.

Un avocat vous reçoit pour une brève consultation le 3ème vendredi du mois au CPAS de 10h à 11h.

Sur rendez-vous au 087/30.65.80.

LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Présidente - Christine Charlier-André

Route d'Aubel, 1

0494 44 18 30

christine.charlier@thimister-clermont.be

Conseiller - Hubert Aussems

Chantraine, 23

087 44 63 64 – 0497 46 52 48

hubert.aussems@thimister-clermont.be

Conseiller - Philippe Brach

Thier, 4

0495 41 82 51

philippe.brach@thimister-clermont.be

Conseillère - Marie-Emmanuelle Jeangette

Centre, 17

0495 77 20 55

manu.jeangette@thimister-clermont.be

Conseiller - Dominique Jennes

Baudouinthier, 56

087 44 66 05

dominique.jennes@thimister-clermont.be

Conseillère - Claire Crosset

Rue du Père Nicolas Hardy, 2

claire.crosset@thimister-clermont.be

Conseiller - Marc Fabry

Elseroux, 56

0475 42 66 23

marc.fabry@thimister-clermont.be

Conseillère - Caroline Pirson

Croix Henri-Jacques 7

0494 10.02.30

caroline.pirson@thimister-clermont.be

Conseiller - Pascal Godfroid

Baudouinthier, 42

0496 91 86 05

pascal.godfroid@thimister-clermont.be

MAISON DE REPOS

Bèfve, 5

4890 Thimister-Clermont

n° général: 087 89 81 00

Directrice - Lindsay Warnier

087 89 81 00

lindsay.warnier@thimister-clermont.be

Econome - Bénédicte Schaqueue-Xhonneux

087 89 81 73

benedicte.xhonneux@thimister-clermont.be

Infirmière en chef - Marie-Lise Pouwels

marie-lise.pouwels@thimister-clermont.be

CRÈCHE “LI TIYOU”

Directrice ayant en charge la fonction PMS -

Cyrielle Dewandre

direction.creche@thimister-clermont.be

Bèfve, 38a

4890 Thimister-Clermont

n° général: 087 33 79 99

Directrice générale - Gaëlle Fischer

Directeur financier - Mehdi Bounouch

Accueil - Christine Schmitz, Hervé Bauwens
et Maryline Loosen

Population - Etat Civil - Documents administratifs

Magali Eussen, Hervé Bauwens, Jessica Zych,
Nathalie Schonbrodt et Maryline Loosen
population@thimister-clermont.be

Urbanisme - Magali Eussen, Orégane Vandenrul,
et Julien Bongartz

Finances - Comptabilité - Marchés publics

Loris Notturmi, Sandrine Keutgens, Grégory Brixhe
et Denis Ciry

Energie - Environnement - Développement Durable

Amaury Muylkens

Enseignement - Anne Hansen, Elena Bertolo et
Marie Sangiovanni

Jeunesse - Enfance - A.T.L.

Alain Denoël, Savanah Jamsin et Gwenaëlle Servais

Tourisme, Culture et Communication

Anaëlle Colin

Service du Personnel - Lydie Dermagne

Conseiller en prévention - Maryline Loosen

Voirie - Service Technique

Rue Jean Geron, 1 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 51 70

voirie@thimister-clermont.be

Adeline Dubois, Marjorie Houbben,
Alexandre Lenartz et Serge Lemarcotte

Bibliothèque

Centre, 2a 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 65 17

biblio@thimister-clermont.be

Isabelle Flas, Claire Muytjens et Catherine Legros

Hall Omnisports

Rue Cavalier Fonck, 15 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 74 22 47

pierino.infantino@thimister-clermont.be

Pierino Infantino

Parc à Conteneurs

Rue Mackau 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 57 24

Police locale

Centre, 2 4890 Thimister-Clermont
n° général: 0471 34 74 86

Poste de Plombières: 087 34 35 50

Permanence sur Rdv:

les lundis de 13h à 17h

les mercredis de 9h à 13h

ECOLE COMMUNALES

ECOLE DE CLERMONT

Place de la Halle, 11 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 51 03

ecoleclermontelsaute@thimister-clermont.be

Directrice f.f. - Sylvie Piron 0494 80 79 14

ECOLE D'ELSAUTE

Elsaute, 8 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 64 72

ECOLE DE LA MINERIE

Bèfve, 35 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 69 42

ecolelamineriefroidthier@thimister-clermont.be

Directeur - Joël Maclot 0486 65 97 03

ECOLE DE FROIDTHIER

Chapelle des Anges, 68 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 68 73 61

ECOLE DE THIMISTER

Rue Cavalier Fonck, 11 4890 Thimister-Clermont
n° général: 087 44 50 87

ecolethimister@thimister-clermont.be

Directrice - Carine Bragard 0474 56 94 75

COLLEGE COMMUNAL

BOURGMESTRE

Alice Jacquinet

Place de la Halle, 27

0498 63 99 23

alice.jacquinet@thimister-clermont.be



Etat Civil, Zone de Secours, Zone de Police, Personnel communal, Affaires Sociales, Plan de Cohésion Sociale, Petite Enfance, Jeunesse, Famille, Aînés, Santé

ECHEVIN.E.S.

Lambert Demonceau

Verte Voie, 27

087 44 50 41

lambert.demonceau@thimister-clermont.be



Bâtiments Communaux, Tourisme, Culture, Bibliothèque, Evènements Culturels, Logement

Guillaume Dheur

Les Trixhes, 27

0494 81 57 19

guillaume.dheur@thimister-clermont.be



Urbanisme, Aménagement du Territoire, Patrimoine, Sports, Infrastructures Sportives, Fêtes et Cérémonies, Information, Communication

Christophe Demoulin

Rue Mononk Jules, 18

0494 76 90 90

christophe.demoulin@thimister-clermont.be



Travaux, Cimetières, Propreté publique, Energie, Zoning, Mobilité, Emploi, Commerce

Christian Baguette

Chaussée Charlemagne, 5

0476 53 08 68

christian.baguette@thimister-clermont.be



Finances et Budgets, Cultes, Agriculture, Environnement, Développement Durable, Participation

Christine Charlier-André

Route d'Aubel, 1

0494 44 18 30

christine.charlier@thimister-clermont.be



Présidente du C.P.A.S. - en charge de l'Enseignement

CONSEILLERS COMMUNAUX



Laëtitia Beckers

Présidente du Conseil communal

L'Engin, 41

0495 31 51 19

laetitia.beckers@thimister-clermont.be



Geneviève Bragard-Radermecker

Croix Henri-Jacques, 5

0494 93 58 40

genevieve.bragard@thimister-clermont.be



Hubert Aussems

Chantraine, 23

0497 46 52 48

hubert.aussems@thimister-clermont.be



Bernadette Keutgens-Petit

Place de la Halle, 34

0498 14 09 68

bernadette.keutgens@thimister-clermont.be



Didier Hombleu

Froidthier, 16

0472 71 38 26

didier.hombleu@thimister-clermont.be



Virginie Sabel-Daele

Houlteau, 86

0478 88 74 08

virginie.sabel@thimister-clermont.be



Marine Bonaventure

Les Margarins, 19

0493 73 90 80

marine.bonaventure@thimister-clermont.be



Olivier Heuschen

Rue du Tennis 23

0495 16 12 83

olivier.heuschen@thimister-clermont.be



Laura Delhez

L'Engin, 25

0494 83 75 96

laura.delhez@thimister-clermont.be



Céline Henrard

Val de la Berwinne, 13

0477 80 15 75

celine.henrard@thimister-clermont.be



Jean-François Simons

Rue de l'Egalité, 30

0494 60 14 82

jeanfrancois.simons@thimister-clermont.be